Maison des Sciences de l'Homme
MSH BORDEAUX

Unité d'Appui et de Recherche n° 2004 CNRS-UBM-UB

La Maison des Sciences de l'Homme de Bordeaux lance son

Appel à projet blanc 2022

Pessac, le 1er juin 2022

Cahier des charges

Université BORDEAUX MONTAIGNE

cnrs

université de BORDEAUX

RnMSH National network

Suivi de versions

Version	Auteur	Modifications	Date de modification
V 1.00	Sandro Landi Dominique Pacot	Version initiale	01/06/2022

Sommaire

L'appel à projets blancs 2
Le rôle de la MSH 2
L'appel blanc 2
Critères d'éligibilité 3
Critères requis pour rendre le dossier éligible à évaluation 3
Recommandations 3
Critères d'évaluation 4
Modalités et calendrier de l'appel 4
Calendrier 4
Dépenses éligibles 4
Engagement des porteurs 5
Livrables au terme du projet 5
Annexe 1 : Modèle de lettre d'engagement 6
Annexe 2 : Instruction des demandes de financement 7
Réception des demandes de financement et vérification de la complétude des dossiers 7
Evaluation des propositions par le Conseil Scientifique de la MSHBx 7

L'appel à projets blancs

Le rôle de la MSH

Dédiée à l'incubation de projets innovants, la Maison des Sciences de l'Homme de Bordeaux associe des chercheurs et enseignants-chercheurs de toutes disciplines et des acteurs non-académiques dans la construction d'un espace mutualisé de recherche interdisciplinaire.

Son périmètre n'est donc pas circonscrit aux seules sciences humaines et sociales (SHS) et langues, lettres et arts (LLA). La MSH s'appuie sur une démarche de co-construction interdisciplinaire, notamment à l'interface entre humanités, sciences sociales, sciences de la vie, de l'environnement ou encore sciences de l'ingénieur. Elle s'inscrit également dans un processus participatif impliquant les acteurs de terrain et des collectifs de citoyens.

Elle encourage la collaboration avec d'autres partenaires français associés aux autres MSH du réseau national, mais également avec des partenaires étrangers pertinents pour l'objet de recherche proposé.

L'appel blanc

L'appel à projet blanc 2022 de la MSH de Bordeaux concerne **toutes les disciplines**. Il est destiné à faire :

- **émerger de nouvelles collaborations** de recherche exploratoires à fort potentiel innovant et/ou structurant pour la communauté scientifique (appel « **émergence** ») ;

- **mûrir des collaborations préexistantes** en vue de soumettre une demande de financement national ou européen dans les 18 mois (appel « **maturation** »).

Une attention particulière sera accordée aux projets dans lesquels les arts, les lettres, le design ou les langues tiennent une place centrale ou articulatoire en tant que moteur de transformation sociétale.

Au moment du dépôt du dossier, le soumissionnaire sera invité à préciser s'il s'agit d'une demande de type « émergence » pour un financement de l'ordre de 1 500 € ou s'il s'agit d'une demande de type « maturation » pour un financement de l'ordre de 3 000 € (fonds à consommer avant la fin de l'année 2022).

Critères d'éligibilité

Critères requis pour rendre le dossier éligible à évaluation

Les vérifications de l'éligibilité des candidatures sont réalisées par l'équipe de la MSHBx sur la base des informations transmises à la date de clôture de soumission des propositions (30 juin 2022, 13 heures).

Les candidatures considérées comme non éligibles ne seront pas soumises à l'évaluation du Conseil scientifique de la MSHBx.

Les critères d'éligibilité sont :

- ❑ **Respect du calendrier** : la réponse à l'AAP doit être soumise à la date de clôture de l'appel fixée au **30 juin 2022 à 13 h** et les dépenses pouvoir être engagées avant le **10 décembre 2022** ;
- ❑ **Complétude du dossier de canddiature** : un dossier, pour être complet, doit comprendre tous les documents détaillés dans le **guide du candidat** (c.f. paragraphe Pièces à fournir).
- ❑ **Implication des tutelles de la MSH** : le ou l'un des co-porteurs doit appartenir à une unité de recherche (ou un service) rattachée à l'un des établissements de tutelle de la MSHBx, à savoir l'Université Bordeaux-Montaigne, le Centre National de la recherche Scientifique ou l'Université de Bordeaux.
- ❑ **Un dossier par PI** (PI, i.e. porteur ou co-porteur du projet). Les candidats ne sont autorisés à soumettre qu'un seul dossier en tant que Principal Investigateur**.** Ils peuvent néanmoins être associés à d'autres dépôts de projets.

Il n'est pas nécessaire de disposer de contrepartie financière pour être éligible à cet appel.

Recommandations

Rayonnement : ouverture aux autres MSH et à l'international

Pour cet appel, il n'est pas indispensable de compter une unité de recherche partenaire hors du site bordelais ou hors de France. Cela constituera toutefois un élément en faveur de la labellisation du projet. Le porteur pourra expliquer ce en quoi l'ouverture internationale serait prématurée dans l'hypothèse où le projet ne la prévoit pas.

Intersectorialité

L'implication d'acteurs de la société civile, du monde associatif, du monde des entreprises ou des

collectivités ou établissements publics n'est pas requise. Elle reste toutefois encouragée dans le cadre de cet appel.

Critères d'évaluation

Les dossiers feront l'objet d'une **évaluation réalisée par le Conseil Scientifique de la MSHBx** selon les critères suivants :

- qualité scientifique et méthodes ;
- interdisciplinarité ;
- implication des arts, des lettres, du design ou des langues ;
- projet de type émergence : dimension exploratoire ;
- projet de type maturation : dimension structurante et préparatoire ;
- faisabilité ;
- composition et la qualité de l'équipe du projet ;
- gestion des données ;
- implication des plates-forme ;
- devenir et envergure du projet ;
- budget.

Les attendus détaillés de ces critères sont fournis en annexe à ce document (cf. Annexe 2 : Instruction des demandes de financement).

Modalités et calendrier de l'appel

Calendrier

Le calendrier de l'appel est le suivant :

Les projets soumis seront évalués par les membres du **Conseil Scientifique International de la MSHBx** selon des modalités que le conseil décidera de mettre en œuvre. Cette évaluation aboutira :

- au classement des projets soumis ;
- à des propositions de financement des projets retenus ;
- des recommandations, observations ou questionnements pour les projets non retenus.

Dépenses éligibles

La dotation de la MSHBx peut contribuer à de nombreux postes de dépense du budget prévisionnel du projet, à l'exclusion des salaires (exception faite des gratifications de stages) et de l'achat d'équipements :

- Organisation d'évènements scientifiques (workshops et séminaires) ;
- Transport et hébergement de chercheurs invités ;
- Missions et enquêtes de terrain ;
- Edition et diffusion scientifiques (dont traduction et relecture) ;

- Prestations extérieures (demandes examinées au cas par cas).

Des informations détaillées sur les dépenses éligibles vous sont fournies dans le Guide du candidat.

Pour être recevables, les dépenses doivent être proportionnées et justifiées, en lien direct avec le projet et limitées à sa durée. Seules les dépenses ayant été réalisées (service fait) avant la date de fin du projet seront prises en charge.

Engagement des porteurs

Les porteurs de projets s'engagent à :

- ❑ Respecter le présent cahier des charges, le guide du candidat, de même que les conventions et chartes d'utilisation régissant les services, plateformes et équipements mis à leur disposition ;
- ❑ Citer la MSHBx, ses tutelles et partenaires sur tous les supports de communication et toutes les publications réalisées dans le cadre de l'action soutenue, notamment par l'apposition de leurs logos respectifs ;
- ❑ Participer à l'animation des workshops et séminaires-ateliers méthodologiques proposés par la MSHBx, en lien avec les thématiques portées par les équipes-projets et plateformes.

Livrables au terme du projet

Tous les projets sélectionnés seront suivis par l'équipe de la MSHBx, chargée de les accompagner.

Au terme du projet (établi au plus tard au 31/12/2022), les porteurs d'équipes-projets devront adresser à la MSHBX et à son CS, au plus tard un mois après la date d'échéance, un rapport-bilan de trois pages au plus.

Ce dernier devra mentionner clairement :

- un état du partenariat effectivement engagé et du réseau ainsi formé (en insistant sur l'apport du périmètre de l'équipe constituée : coopération internationale, interdisciplinarité, etc.) ;
- un état des sources, des matériels et méthodologies mobilisés ;
- les modalités envisagées pour l'accès et la pérennisation des données produites ou à produire (notamment : Huma-Num et PROGEDO) ;
- la liste des publications réalisées, communications et autres manifestations liées au programme ou à la plateforme ainsi que la liste des travaux d'étudiants afférents au projet ;
- **un paragraphe de conclusion** présentant un résumé du travail accompli (bilan scientifique) et les perspectives ouvertes par les résultats obtenus : angle problématique et objectifs affinés ; élargissement du réseau de chercheurs ; réponse(s) à des appels à projets régionaux, nationaux ou européens ; nouvelle définition de l'impact scientifique, social, culturel et/ou économique.

Annexe 1 : Modèle de lettre d'engagement

(Unité de recherche ou service, autre partenaire…)

SUR PAPIER EN-TÊTE DE LA STRUCTURE CONCERNEE (ou par courrier électronique émis par la Direction de l'Unité ou de service)

Je soussigné …, directrice/directeur de …, atteste avoir connaissance du projet … déposé en réponse à l'AAP Blanc 2022 de la MSHBx.

Par ailleurs, la structure que je dirige s'engage à (cocher et compléter selon le cas) :

- ❑ attribuer une subvention à l'équipe-projet …, d'un montant de … € pour la durée du projet.
- ❑ contribuer au soutien à l'équipe-projet … sous la forme de prestation(s) (frais de personnels exclus), évaluée à … €.

[DETAILLER LA/LES PRESTATION(S), FRAIS DE PERSONNELS EXCLUS]

Fait à ……, le …

Annexe 2 : Instruction des demandes de financement

Cette section détaille le rôle des parties prenante dans l'évaluation des propositions soumises en réponse à cet appel à projets.

Réception des demandes de financement et vérification de la complétude des dossiers

Les services de la MSH de Bordeaux réceptionnent les dossiers de demande de financement puis en vérifient la complétude et la conformité technique avec le présent cahier des charges (respect de la date de dépôt, pièces requises, conformité du profil du demandeur, éligibilité des dépenses…).

Ils synthétisent la liste de demandes et regroupent les dossiers à l'attention des évaluateurs.

Evaluation des propositions par le Conseil Scientifique de la MSHBx

Critères d'évaluation à prendre en considération par le Conseil Scientifique

Le Conseil Scientifique de la MSH de Bordeaux sera chargé d'évaluer les projets soumis à l'aune des critères détaillés ci-dessous.

Qualité et cible scientifique

Qualité scientifique et méthodes - Le projet est-il positionné par rapport à l'état actuel des connaissances dans le domaine ? - La méthode est-elle clairement présentée et en adéquation avec les objectifs ?
Interdisciplinarité. Le projet fait-il apparaître une réelle contribution de plusieurs de ces disciplines. La pluridisciplinarité proposée ne se limite-t-elle pas à une simple juxtaposition des approches et perspectives ? Est-elle constitutive d'un véritable travail en interaction, entraînant une réelle plus-value scientifique ? Toutes les parties prenantes participent-elles de façon significative au projet ?
Implication des arts, des lettres, du design ou des langues –Le projet implique-t-il de façon centrale ou fédératrice au moins l'un de ces domaines disciplinaires ? Ces implications favorisent-elle une approche innovante des enjeux soulevés par le projet ?

Organisation et mise en œuvre du projet

Faisabilité - L'accès au terrain et/ou aux données est-il acquis ? - Le calendrier des différentes étapes de la réalisation du projet est-il décrit ? - La durée annoncée vous paraît-elle compatible avec les objectifs du projet et la méthodologie proposée ?
Composition et la qualité de l'équipe du projet - Qualité d'ensemble de l'équipe du projet, complémentarité des compétences des participants, adéquation aux objectifs. L'équipe projet implique-t-elle des acteurs nationaux, internationaux ou au-delà de la sphère académique (société civile, du monde associatif, du monde des entreprises ou des collectivités ou établissements publics…) ?
Gestion des données - Le projet nécessite-t-il un plan de gestion de données et si oui ce plan est-il satisfaisant ? Quel est le statut juridique des données ? Les données produites seront-elles diffusées en accès ouvert pendant ou à l'issue du projet ?

Implication des plates-forme : Si le projet se prête à l'implication des plates-formes technologiques de la MSHBx telles que les éditions de la MSHBx, UN@ Editions ou PROGEDO - Quelles sont les plates-formes impliquées ? - Quels sont les apports des plates-formes (conseil, accompagnement, organisation de formations…) ?
Budget - Le budget vous semble-t-il réaliste au regard des objectifs affichés ? - Des cofinancements sont-ils envisagés (projetés et/ou acquis) ou envisageables ?

Impact et avantages du projet

Emergence	Maturation
Dimension exploratoire - Le caractère exploratoire du projet est-t-il clairement expliqué ? - Le projet fait-il apparaître son caractère novateur ou son apport particulier dans le cadre d'une recherche plus globale ?	**Dimension structurante et préparatoire** - Le projet repose-t-il sur des résultats communs antérieurs ? Contribue-t-il à consolider cers coopérations antérieures ? Contribue-t-il à préparer la réponse à un AAP national ou international ?
Devenir et envergure du projet - Le projet favorise-t-il la mise en place de collaborations nouvelles entre chercheurs ? - Le projet donne-t-il une idée de sa trajectoire future et son ambition est-elle cohérente avec les moyens demandés ? Explicite-t-il les prolongements envisagés ?	

Formalisation de l'évaluation

Pour chaque critère d'évaluation, le Conseil Scientifique est invité à attribuer une note (de A à C) ainsi qu'une note globale de synthèse :

- A : Dossier à soutenir prioritairement ;
- B : Dossier à soutenir sous réserve de la prise en compte des recommandations et de la disponibilité des moyens budgétaires ;
- C : Dossier ne devant pas être financé en l'état.

Cette note est assortie de trois informations obligatoires :

- Financement proposé (si inférieur à la demande) ;
- Points forts du projet ;
- Recommandations du Conseil Scientifique.